

CAHIER DES CHARGES

PREAMBULE

Le Théâtre des collines, né en septembre 2018 de la fusion du Théâtre Renoir et de la salle le Rabelais, porte un projet artistique qui s'inscrit dans la continuité des actions menées par ces deux sites, marquées par un soutien fort apporté à la création artistique sous la forme d'accueil d'artistes en résidences pluriannuelles, aux côtés de la diffusion et du soutien à l'émergence.

Plusieurs compagnies ont été soutenues dans le cadre du dispositif de résidence-association depuis sa mise en œuvre en 2003 :

Compagnie Michel Vericel (2003-2007) / La Fabrique des Petites Utopies (2007-2013) / Turak Théâtre (2013-2016) / Moteurs Multiples (2013-2016) / Monsieur K (2016-2019) / Compagnie Propos (2017-2020)

Depuis 2013, ce soutien à la création a été apporté simultanément à deux compagnies, avec deux dispositifs complémentaires : une résidence-association triennale avec une compagnie régionale, et une résidence-association biennale destinée à une compagnie haut-savoyarde.

Objectifs de la résidence-association : un projet commun, une présence artistique, un engagement local

La résidence-association est un moyen d'établir une présence artistique durable sur le territoire pendant un temps donné et de développer un projet tourné vers le plus grand nombre, qui associera les artistes et le Théâtre des collines autour de deux objectifs : donner aux artistes la possibilité de créer des œuvres et permettre aux habitants de découvrir et accéder au travail artistique.

Pour cette résidence locale, il est souhaité, au-delà du travail de création et la reprise du répertoire existant, que la compagnie accueillie soit en mesure d'assurer un certain nombre d'actions de médiation régulières, notamment en direction des scolaires et amateurs, avec un projet artistique associant travail artistique et sensibilisation. Cette résidence se donne également pour objectif d'apporter un soutien clair aux artistes locaux et de favoriser leur structuration, notamment en collaboration avec le Département de la Haute-Savoie.

Présentation du Théâtre et chiffres-clés :

Équipement municipal d'Annecy (130 000 habitants)

2 sites : salle le Rabelais (262 places) et théâtre Renoir (256 places)

80 spectacles/an (arts du mouvement : danse et cirque contemporain, chanson française, humour, spectacles familiaux, jeune public), plusieurs festivals : Attention les feuilles (chanson), Semaine de l'insolence (humour), Au tour des enfants, Le Grand Bain (arts de rue)...

30 000 spectateurs/an

Équipe du Théâtre : 11 permanents, renfort intermittents

Plus d'infos : theatredescollines.annecy.fr

Conditions d'accueil :

- démarrage du projet en septembre 2019 pour une durée de deux saisons
- engagement financier du Théâtre : de l'ordre de 12 500€ par an
- complété par un financement croisé provenant d'autres partenaires : Conseil départemental de la Haute-Savoie, Région Rhône Alpes, DRAC Rhône-Alpes (sous réserve d'obtention)
- mise à disposition de locaux de répétitions et des salles selon un planning établi
- travail en partenariat avec l'équipe du Théâtre

LA CANDIDATURE

1/ Conditions d'éligibilité :

- compagnie professionnelle domiciliée en Haute-Savoie travaillant dans le domaine du spectacle vivant

2/ Cahier des charges :

Volet artistique :

Travail en direction d'un large public (notamment familial), accessible au plus grand nombre, avec une exigence esthétique et qualitative et une inscription forte dans le monde contemporain, avec la présentation de spectacles (au minimum) :

- première saison : reprise d'un spectacle existant
- deuxième saison : création d'un spectacle

Volet médiation :

Mise en place d'actions nouvelles et reprise d'actions existantes en direction des publics variés, notamment les enfants et les adolescents

- ateliers en primaire, collège et lycées (environ 150h/an)
- ateliers amateurs hebdomadaires ou stages (adultes, enfants)
- actions diversifiées avec la population (répétitions publiques, ateliers, rencontres...)

3/ Conditions financières : (budgets annuels, reconductibles sur deux ans)

- participation annuelle du Théâtre : 12 500€
- aide potentielle du Département : 8 000€ à 10 000€ (sous réserve)
- aide potentielle de la Région et de la DRAC : 3 000 à 5000€ (sous réserve)
- participations financières de la DRAC éducation et du Département pour la médiation : 4 000€ (sous réserve et en fonction des actions)

4/ Acte de candidature et calendrier

Il est demandé à la compagnie d'établir **une fiche projet** de résidence sur 2 ans dans le respect du cahier des charges, en indiquant les directions et pistes de travail envisagées (projets, thématiques, démarches, etc.) – fiche A4 recto/verso maximum

Cette fiche de candidature, accompagnée d'un **CV de la compagnie** (fiche A4 recto/verso maximum) devra être envoyée par mail : info.collines@ville-annecy.fr **avant le 15 janvier 2019.**

3 ou 4 compagnies seront ensuite présélectionnées et auront à développer un dossier de candidature qui devra comporter les pièces suivantes et devra être transmis avant le lundi 4 février 2019 :

- proposition détaillée de projet de résidence sur 2 saisons (3 à 6 pages)
- budget prévisionnel
- présentation détaillée de la compagnie (composition de l'équipe, parcours, répertoire etc.)
- éléments budgétaires et bilan d'activité du dernier exercice clos (bilan comptable, compte de résultat, bilan moral etc.)

Les compagnies rencontreront un jury de sélection pour présenter leur projet lundi 11 février 2019.

L'examen des projets et le choix de la compagnie se feront au regard de la pertinence, l'originalité et la qualité du projet proposé, au regard des objectifs fixés dans le cahier des charges et de l'engagement financier du Théâtre. La décision du jury de sélection est souveraine et ne nécessite pas de justification argumentée.

il est entendu que les modalités d'action concrètes de mise en œuvre du projet avec la compagnie sélectionnée pourront ensuite être approfondies ou complétées compte tenu de la connaissance du terrain, des partenaires potentiels et des financements obtenus.

Pour plus de renseignement :

Laurent Boissery, Secrétaire général du Théâtre des collines au 04 50 24 49 11

Eva Duchamp, Directrice du Théâtre des collines au 04 50 67 06 38

Adresse postale : Théâtre des collines
12 avenue Auguste Renoir
Cran-Gevrier
74960 ANNECY